



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Collège Jean Gay  
Verfeil

COLLEGE JEAN GAY

Le Principal

Verfeil, le mercredi 5 octobre 2022

Affaire suivie par :  
Jean-Philippe MONTEIL  
Principal

Le Principal

Tél : 05 61 37 88 00  
Mél : Principal.verfeil@ac-toulouse.fr

Aux

1 place Georges Lapierre  
31 590 VERFEIL

Entreprises

**Objet :** Préparation à l'orientation en fin de 3eme, découverte du monde professionnel

Madame, Monsieur,

Le Projet d'Établissement du Collège Jean Gay accorde une importance toute particulière à l'orientation scolaire et professionnelle des élèves. Afin d'aider chaque jeune à construire peu à peu son propre projet d'orientation, un programme d'actions lui est proposé. Parmi celles-ci : une semaine de découverte du monde professionnel.

Le stage en entreprise se fait dans le cadre du parcours « Avenir » que l'élève pourra choisir de présenter à l'oral pour le DNB. Ce choix s'opérera parmi les 4 parcours éducatifs ou d'autres projets interdisciplinaires.

A sa demande, vous acceptez d'accueillir l'un d'eux et nous vous en remercions très vivement.

L'élève vous présentera une convention que vous complèterez et que vous lui remettrez après signature. Il vous la rapportera complète pour le début de son stage.

Compte tenu de sa durée, de l'âge et du niveau de formation des élèves, cette expérience ne peut être considérée que comme :

- **un temps d'observation** : organisation d'ensemble d'une entreprise ou d'un service, principales activités, etc. (chaque élève disposera d'un guide d'observation). C'est là une phase essentielle.

- **une sensibilisation** : pour la très grande majorité de nos élèves, cette expérience sera le premier contact avec le monde du travail. Aussi, nous vous sollicitons pour associer le jeune à vos activités, autant que cela sera possible.

Vous trouverez au verso, des précisions sur les principales modalités d'organisation.

Conscients de vos contraintes professionnelles et de la charge supplémentaire que peut représenter la présence d'un jeune, nous vous sommes d'autant plus reconnaissants d'apporter votre concours à l'amélioration de la qualité de l'orientation : phase essentielle de la scolarité. **L'élève s'engage à respecter toutes les règles de sécurité ainsi que votre protocole sanitaire lié au COVID19.**

Bien entendu, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans la préparation ou le déroulement de cet accueil.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de nos sentiments très reconnaissants.

Le Principal

Jean-Philippe MONTEIL

## ANNEXE

### DECOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL Principales modalités d'organisation

#### 1) DURÉE :

Chaque élève effectue un stage d'une semaine, soit 5 jours. (Du lundi au vendredi ou du mardi au samedi)

En cas de nécessité liée à la disponibilité de l'entreprise ou du service, cette expérience peut être fractionnée en deux périodes (3 + 2 jours), dans deux entreprises différentes, une convention sera nécessaire pour chaque entreprise.

#### 2) PÉRIODE :

**Du lundi 23 au samedi 28 janvier 2023.**

#### 3) NOMBRE :

Un seul stage est prévu. Toutefois, à l'issue d'un premier bilan, en mars, si le projet d'orientation fait apparaître des contradictions ou une trop forte indécision chez le jeune, un deuxième stage, dans une autre entreprise du même secteur d'activité ou dans un autre secteur d'activité, pourra être envisagé après concertation entre l'élève, ses parents et son professeur.

#### 4) RESPONSABILITÉ, TRANSPORT, HÉBERGEMENT, SÉCURITÉ :

cf; Convention, article 5 et annexe financière (4, 5, 6 et 7)

#### 5) PRÉPARATION et SUIVI PÉDAGOGIQUES :

Le stage s'inscrit dans une démarche engagée dès la classe de cinquième, poursuivie en quatrième et qui se concrétisera par la décision d'orientation en fin d'année scolaire.

Dans les semaines qui précèdent le stage, un guide d'observation est élaboré par chaque élève à partir des questions qu'il se pose sur le monde professionnel, les activités ou le(s) métier(s) exercé(s) dans l'entreprise ou le service.

Ce travail préparatoire est réalisé sous la responsabilité et avec l'aide d'un professeur. Le professeur principal de la classe, lorsqu'il ne suit pas lui-même l'élève, est tenu étroitement informé. Ce guide, utilisé pendant toute la période de présence dans l'entreprise ou le service servira également au retour à tirer les enseignements des observations faites et permettra de faire évoluer les représentations du jeune sur le monde professionnel ou de confirmer ou modifier ses projets d'orientation.

L'élève aura à produire un document écrit, organisé en 3 parties : le questionnement préalable, les observations et constats, les enseignements tirés et l'évolution du projet d'orientation. Il pourra prendre la forme d'un rapport plus élaboré. Dans la mesure de ses possibilités, mais aussi des vôtres, le professeur responsable prendra contact avec vous. Le cas échéant, une brève visite dans votre entreprise pourra être envisagée.